

Montceaux, le mercredi 20 septembre 2023

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à une réunion du **Conseil Communautaire** qui aura lieu le :

Mardi 26 septembre 2023 à 18 h 30

Au siège de la Communauté de Communes Val de Saône Centre
Parc Visiosport 3 Rivières
Le Grand Rivolet
166, route de Francheleins
01090 MONTCEAUX

Ordre du jour :

- a. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 août 2023,
 1. Rapport annuel d'activité de la Communauté de Communes Val de Saône Centre - année 2022,
 2. Modification du règlement intérieur de la Communauté de Communes Val de Saône Centre,
 3. Signature d'une convention avec le Conseil Départemental de l'Ain pour la mise à disposition des locaux de SaôneRelais,
 4. Demande de classement en catégorie II de l'Office de Tourisme Val de Saône Centre et validation de la stratégie touristique,
 5. Cession du lot n°4 du parc d'activité Extension Visionis 5 situé sur la commune de Montmerle-sur-Saône,
 6. Cession du lot n°1 du lotissement de Bussière tranche 2 situé sur le Parc Actival lieudit En Bussière sur la commune de Saint-Didier sur Chalaronne (parcelle cadastrée ZV n°174),
 7. Approbation du projet et autorisation de signature et de dépôt du permis d'aménager de l'Extension 2 du Parc Actival à Saint Didier sur Chalaronne,
 8. Prix de vente au m² des lots de l'Extension 2 du Parc Actival à Saint-Didier sur Chalaronne,
 9. Avis sur la modification n°1 du PLU de Saint-Etienne sur Chalaronne,
 10. Convention de partenariat entre la Communauté de Communes Val de Saône Centre, les communes de Chaleins, Francheleins, Illiat, Messimy-sur-Saône, Mogneneins, Montceaux et le Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères Veyle Saône dans le cadre du versement des fonds relatifs à la mise en œuvre du programme CEE ACTEE 2 « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique »,
 11. Budget Parc Actival Tranche 2020 - Exercice 2023 – Décision modificative n°2,
 12. Budget Assainissement Collectif - Exercice 2023 - Décision modificative n°1,
 13. Budget Principal - Exercice 2023 – Décision modificative n°2,
 14. Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif – année 2022,
 15. Compte rendu des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant,
- b. Divers,

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX